

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 18/janvier/2021 en visio-conférence

N° 09-2021

Etaient présents : Mario Grimaldi, , Jean Luc Habel, Jacques Cécillon,

Eric Rey, Céline Guitou. Sonia Garric, Marc Fabrici

Excusés : Marc Couderc, Eric Sourdeau, Fred Mosa

Invité : Olivier Terrisse

Ordre du jour adopté.

Le PV 08 du conseil d'administration du 11 janvier est approuvé à l'unanimité.

Le Président propose la candidature d'Olivier Terrisse pour intégrer le Conseil d'Administration du syndicat. La candidature est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Mise en place d'ambassadeurs en régions. Le rôle et le de ces ambassadeurs proposés par courrier est approuvé et validé à l'unanimité des membres y compris Marc Couderc et Eric Sourdeau excusés. Cette mission sera portée en mise à jour du Règlement intérieur à la prochaine occasion.

Un courrier va être adressé à tous les membres du syndicat pour recenser les volontaires qui souhaitent intégrer ce rôle au sein du syndicat. Les candidatures devront parvenir au Président et/ou au secrétaire, pour présentation et validation dans les prochains CA. La listes des personnes validées « Ambassadeurs du Speed » sera publiée sur le site internet du Syndicat.

Dans l'attente d'un développement de ces ambassadeurs il est admis que leur territoire d'intervention pourra être sur un ou plusieurs départements, ou sur une Région.

Il est précisé pendant le débat que le syndicat est là pour représenter une profession auprès des autorités et non les structures dans lesquelles ils interviennent.

Olivier Terrisse va échanger prochainement avec une bonne vingtaine d'enseignants de la Drôme et de l'Ardèche et va les encourager à rejoindre le Speed. Suite à sa question, il ne peut être question d'une candidature groupée, l'adhésion au Speed ne pouvant se faire qu'à partir de personnes individuelles, selon nos statuts.

Deux témoignages (Jean Luc et Olivier) nous confirment des possibilités d'obtentions d'aides financières par les Conseils Départementaux et Régionaux. Les enseignants adhérents sont encouragés à se renseigner dans leurs territoires respectifs. La notion de code APE semble prépondérante dans certains cas.

Le Président se prépare pour avoir des entretiens avec la CNDI et la CEPME, pour avancer sur la reconnaissance de nos métiers d'enseignants de danse, en vue d'une approche ministérielle....

Le président propose de modifier le nom du groupe Whatsapp, comme « les profs de danse » afin de ne pas confondre les échanges de ce groupe de personnes et le travail du syndicat.

Marc Fabrici fait un point sur l'avancée du site internet et en particulier du paiement en ligne. En attente d'une solution le document d'adhésion et le règlement par virement seront repropoés. Un contact avec la banque du Speed semble nécessaire pour connaître les conditions.



**SYNDICAT
PROFESSIONNEL
DES ENSEIGNANTS
ET ENCADRANTS
DE LA DANSE**

Un échange sur les modalités de gestions des élèves, des cours et des encaissements dans les écoles, semble présenter de grandes disparités. Il est proposé de prévoir une réunion spécifique à cette problématique avec échanges d'expériences et possibilités d'interventions de prestataires. Olivier Terrisse et Marc Fabrici, se chargent d'avancer sur ce dossier en liaison avec le Président.

Le président clos la séance à 11h00
Le Président

Le Secrétaire de séance

PROJET